



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Création d'un Fonds local de solidarité de 1 M\$ pour soutenir les entreprises de la MRC Les Moulins

Terrebonne, le 30 avril 2018 – La MRC Les Moulins et ses collaborateurs, Fonds locaux de solidarité FTQ, Fédération québécoise des municipalités (FQM) et CLDEM, sont fiers d'annoncer qu'un Fonds local de solidarité (FLS) de 1 million de dollars vient d'être officiellement créé pour appuyer les entreprises situées sur le territoire moulinois.

Le FLS permettra d'offrir un levier financier additionnel aux entrepreneurs afin de mieux les soutenir, notamment dans le démarrage, l'acquisition et l'expansion de leur entreprise établie dans la MRC Les Moulins. En plus d'encourager l'esprit entrepreneurial, le FLS contribuera à la création et au maintien d'emplois durables et de qualité dans la MRC.

La mise sur pied du FLS est rendue possible grâce au crédit variable à l'investissement de 750 000 \$ de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ, au soutien financier de 100 000 \$ de la FQM, à la contribution de 116 000 \$ de la MRC Les Moulins ainsi qu'à la somme de 34 000 \$ du CLDEM.

« Au nom du conseil de la MRC Les Moulins, je tiens à remercier les Fonds locaux de solidarité FTQ, la FQM et le CLDEM pour ce partenariat important permettant la mise en place de notre Fonds local de solidarité. Ce nouveau fonds démontre bien que la MRC et ses partenaires sont conscients du fort potentiel de développement des PME moulinoises. C'est pourquoi le FLS contribuera à rendre plus accessible le financement aux entreprises d'ici afin de favoriser la croissance de notre économie locale », souligne M. Guillaume Tremblay, préfet de la MRC Les Moulins et maire de Mascouche.

« Le CLDEM salue cette initiative et félicite la MRC, la FQM et les Fonds locaux de solidarité FTQ pour la création de ce nouveau fonds. En le jumelant au Fonds local d'investissement (FLI), les financements pourront s'élever jusqu'à 200 000 \$. Cette annonce vient donc augmenter la capacité locale d'appuyer les projets d'entreprises. De plus, la gestion du Fonds local de solidarité se fait conjointement avec celle du FLI de sorte que les promoteurs ont accès à ces fonds en déposant une seule demande », précise Mme Renée Chartier, présidente du CLDEM.

« Cette collaboration entre la FQM et le Fonds de solidarité existe depuis maintenant près de 25 ans. Cela a permis la création des fonds locaux de solidarité. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Soulignons que notre contribution est rendue possible grâce à la

mesure de 3,5 millions de dollars mise en place par le gouvernement du Québec pour déployer le réseau des FLS dans les régions non couvertes jusqu'à maintenant », déclare M. Louis-Charles Thouin, préfet de la MRC de Montcalm et membre du conseil d'administration de la FQM.

« Né d'un partenariat entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des Fonds locaux de solidarité est un modèle de développement économique local qui a fait ses preuves. Les entrepreneurs de la MRC des Moulins qui ont des projets ambitieux et audacieux ont maintenant accès aux FLS pour le financement de leur PME en démarrage et en croissance. Ce sont 4 416 projets d'entreprise qui ont été financés par le réseau des FLS depuis ses débuts, il y a plus de 25 ans », ajoute M. Éric Desaulniers, directeur général de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS, par son effet de levier, complètera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FLS est de 100 000 \$.

La MRC Les Moulins confie la gestion du FLS au CLDEM qui sera notamment responsable d'analyser, de recommander et d'effectuer les suivis des dossiers de financement, en plus de conseiller les promoteurs. Les entreprises intéressées par le FLS peuvent communiquer dès maintenant avec le CLDEM au 450 477-6464 ou à info@cldem.com.

-30-

Source :

Marie-Pier Beaulieu
Agente de communication
450 471-9576, poste 261
mpbeaulieu@mrclesmoulins.ca

Mathieu Le Blanc
Conseiller en relation avec les médias
Fédération québécoise des municipalités
418 651-3343
mleblanc@fqm.ca

Patrick McQuilken
Conseiller principal aux relations de presse et aux communications
Fonds de solidarité FTQ
514 850-4835
pmcquilken@fondsfq.com